



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Aide à la Jeunesse :

« **Le MR demande un audit externe des IPPJ** »

**Jeudi 24 septembre 2009**

Suite au double meurtre commis en région bruxelloise et impliquant un jeune faisant l'objet d'un placement en IPPJ, les députés MR **Françoise BERTIEAUX**, **Florence REUTER** et **Pierre-Yves JEHOLET** ont déposé une proposition de résolution relative à la politique de la Communauté française en matière de prise en charge des mineurs délinquants au sein des IPPJ et réclamant un audit externe.

Le MR ne remet pas ici en cause la volonté de bien faire des travailleurs (dont il faudrait absolument revoir le statut et la possibilité de mobilité eu égard la pénibilité de leur tâche) du secteur de l'aide à la jeunesse, et des IPPJ en particulier, mais avoir perpétuellement « le nez dans le guidon » ne permet pas le recul nécessaire à cette évaluation, mais au contraire peut alimenter une certaine empathie. **Aujourd'hui, le secteur a besoin d'un audit externe pour évaluer si les processus mis en place au sein des IPPJ sont assez éducationnels, sanctionnels et réparateurs.**

*« J'attends de la nouvelle Ministre un changement de cap, d'en finir avec une gestion de la politique de l'aide à la jeunesse au « coup par coup ». En tant que responsables politiques, nous devons faire un état des lieux complet des méthodes éducatives mises en œuvre par les IPPJ. La clarté doit être faite sans autre souci que d'améliorer et adapter le fonctionnement de ces IPPJ, en faveur de tous ces jeunes. Dans sa déclaration de politique communautaire, le Gouvernement précisait très régulièrement la nécessité d'évaluer tout système avant une quelconque prise de position. Qu'il en soit ainsi ! Evaluons et remettons enfin à plat les projets pédagogiques des IPPJ », demande **Françoise BERTIEAUX**, Chef de Groupe MR au Parlement de la Communauté française.*

Remettre à plat les projets pédagogiques des IPPJ, c'est s'inquiéter du processus de rescolarisation de ces jeunes indispensable pour leur réinsertion ; c'est cesser de refuser de prendre en compte le délit commis ; c'est responsabiliser le jeune face aux victimes. Mme Fonck avait évité le débat de fond, le MR espère que Mme Huytebroeck l'ouvrira avec tous les parlementaires, les acteurs de terrain et, surtout, sans tabous.



**Contact Presse : Johanne Moyart.** Site Internet : [www.mr-pcf.be](http://www.mr-pcf.be)

Courriel : [j.moyart@mr-pcf.be](mailto:j.moyart@mr-pcf.be)